|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| MINISTERE DE L’ENSEIGNEMENT Supérieur, DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L’INNOVATION\*\*\*\*\*SECRETARIAT Général\*\*\*\*\*FONDS NATIONAL DE LA RECHERCHEET L’INNOVATION POUR LE DEVELOPPEMENT\*\*\*\*\* |  | BURKINA FASO\*\*\*\*Unité-Progrès-Justice |

**APPEL A SOUMISSION DE NOTES CONCEPTUELLES DE PROJETS (NCP)**

 **DE RECHERCHE/DEVELOPPEMENT, DE RECHERCHE APPLIQUEE, DE DIFFUSION ET DE VALORISATION**

***N° FONRID/AP6/NCP/PC/2019***

 ***Avril 2019***

**Domaines concernés par l’appel, contraintes et thématiques**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **N°** | **Domaines** | **Contraintes** | **Thématiques** |
|  | **Pêches et pisciculture** | Faible développement de l’aquaculture  | * Développement de la pisciculture semi-intensive intégrée à l’agriculture ;
* Restauration et amélioration des écosystèmes aquatiques adaptés au développement de la pisciculture ;
* Mise au point et diffusion de techniques piscicoles ;
* Diversification des ressources halieutiques ;
 |
|  | **Elevage** | Faible productivité de l’élevage | * Développement des ressources alimentaires à haute valeur nutritionnelle pour les monogastriques (porcs, volailles, chevaux, ânes, lapins,…);
* Valorisation des ressources locales dans l’alimentation animale ;
* Promotion de la culture fourragère dans les systèmes culturaux ;
* Amélioration génétique des races animales locales ;
* Schémas viables et rentables de production de viande ;
* Schémas viables et rentables de production de lait ;
* Amélioration de la productivité et de la gestion des pâturages naturels ;
* Développement des technologies adaptées de conservation et de transformation des produits d’origine animale (lait, viande, œufs, cuirs et peaux,…) ;
* Amélioration de la santé et de la reproduction des animaux.
 |
|  | **Santé humaine** | Faible valorisation des plantes médicinales et nutritionnelles locales dans la prévention et le traitement des maladies  | * Etude de plantes médicinales d’intérêt dans la prise en charge des maladies prioritaires;
* Evaluation de l’efficacité des traitements des intoxications liées à l’utilisation des insecticides de synthèse ;
* Valorisation scientifique des médicaments issus de la pharmacopée du Burkina (essais pré clinique, clinique et post AMM) ;
* Etude sur l’efficacité des plantes répulsives ;
* Essais de cultures des plantes médicinales d’intérêts ;
* Etude des plantes d’intérêt dans la prévention et le traitement de maladies nutritionnelles.
* Etude de l’accessibilité des médicaments modernes au Burkina Faso ;
* Détermination de la croissance fœtale et du nourrisson en liaison avec l’alimentation à base d’alicaments pour les mères porteuses.
 |
|  | **Société** | Incivisme, intolérance et comportement de défiance généralisés vis-à-vis de l’autorité de l’Etat | * Diagnostic des causes et identification des solutions au problème de l’incivisme, de l’intolérance et des comportements de défiance généralisés vis-à-vis de l’autorité de l’Etat ;
* Etude en vue de proposition de stratégies de vulgarisation et d’appropriation de bonnes pratiques civiques et citoyennes ;
* Recherche sur les comportements, les perceptions et les connaissances des usagers de la route à propos du risque routier et des règles de circulation.
 |
|  | **Protection des ressources en Eau**  | Insuffisance de protection et préservation des plans d’eau  | * Mise au point d’une stratégie de préservation et/ou la reconquête de la ripisylve ;
* Mise au point d’une stratégie de lutte contre les espèces envahissantes ;
* Mise au point de stratégies de lutte contre l’eutrophisation et l’envasement des retenues d’eau ;
* Etude et élaboration d’un plan de suivi écologique des plans d’eau ;
* Etude de la dépollution des eaux usées domestiques et industrielles ;
* Impact de l’hygiène et de l’assainissement urbains sur les plans d’eau du Burkina Faso ;
* Etat des lieux de la pollution des plans d’eau au Burkina Faso
* Mécanisation de l’assainissement urbain.
 |

# **Cadre de l’appel**

Le Burkina Faso a adopté un nouvel référentiel qui est le Programme national de développement économique et social (PNDES). Le PNDES met un accent particulier sur les priorités de croissance économique et d'aspirations à une meilleure qualité de vie de la population et sur la promotion de la bonne gouvernance.

La contribution du ministère de l’enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l’innovation au déroulé de ce programme de société doit être perceptible à travers l’appui attendu de la recherche et de l’innovation aux systèmes de productions, à l’accompagnement des secteurs structurants et à l’amélioration de la qualité de vie des populations.

L’année 2018 a vu l’adoption du plan stratégique 2019-2023 du FONRID. Ce document a été élaboré avec la participation des acteurs de l’environnement de la recherche et de l’innovation et un atelier national. La mise en œuvre de cet outil à partir de 2019, requiert que les projets de recherche et d’innovation à financer soient en cohérence avec ce plan stratégique. Les thématiques proposées pour le présent appel sont extraits de cette banque de thématiques prioritaires définies et classées par les spécialistes et acteurs de chaque domaine. Pour cette première année de mise en œuvre de ce plan stratégique, un regard appuyé sera porté sur les projets d’innovation qui doivent contribuer à lever les contraintes suivantes :

1. Faible développement de l’aquaculture ;
2. Faible productivité de l’élevage ;
3. Faible valorisation des plantes médicinales locales dans la prévention et le traitement des pathologies ;
4. Incivisme, intolérance et comportement de défiance généralisés vis-à-vis de l’autorité de l’Etat ;
5. Insuffisance de protection et préservation des plans d’eau.

La recherche scientifique et l’innovation ont un rôle clé à jouer pour y parvenir.

Aussi, est-il nécessaire, voire indispensable de faire évoluer la recherche pour qu’elle soit davantage en capacité de créer plus de valeur, des solutions et d’innovations.

Il faut aujourd’hui :

* + **ouvrir** la recherche à la société, ouvrir les laboratoires (le partenariat société civile et recherche est encouragé) ;
	+ **accompagner** l’insertion des chercheurs dans des systèmes, les inciter à co-créer avec des acteurs publics, privés ou encore avec la société civile en quête de nouvelles voies de développement ;
	+ **aider** les chercheurs à valoriser les résultats de leurs recherches dans des formes de valorisation plus appropriées, qui les rendraient utiles à la société, aux gouvernants et aux populations ;
	+ **tenir compte des** recherches pouvant impacter le développement.

# **Objet de l’appel à projets**

Le présent appel à projets **s’adresse principalement à des porteurs de projets** qui se proposent de favoriser et soutenir **la recherche ouverte et l’innovation responsable dans les domaines mentionnés plus haut (cf. tableau)**.

Ces projets doivent permettre d’accompagner dans cette voie, la politique sectorielle de la recherche et de l’innovation (plan d’action opérationnel 2017-2020 du ministère de l’Enseignement Supérieur de la Recherche Scientifique et de l’Innovation).

Il s’agit de promouvoir des recherches ou des résultats de recherche qui répondent aux besoins des populations et respectent les principes du développement durable.

Cet appel vise à renforcer la contribution de la recherche aux dynamiques nouvelles, permettant notamment de :

* + Contribuer à l’amélioration de la sécurité et de la souveraineté alimentaires par des recherches conclusives permettant l’accroissement de la productivité et de la production animales, la préservation, le développement et l’exploitation durable des ressources naturelles pour le bien-être des populations ;
	+ Promouvoir des systèmes de soins novateurs, efficaces et accessibles ainsi que des technologies en santé et plantes médicinales en vue d’assurer une meilleure protection sanitaire des populations ;
	+ Contribuer à l’accès durable à l’eau potable et à un cadre de vie sain pour la majorité des populations aussi bien en milieu urbain que rural ;
	+ Contribuer à la construction d’une identité nationale positive, au renforcement de la démocratie et l’ancrage d’une culture de bonne gouvernance et de paix.

**Les projets recevables dans le cadre de cet appel sont les projets de recherche/développement, de recherche appliquée et de diffusion ou de valorisation.**

**Les projets de diffusion ou de valorisation se baseront sur des acquis existants**.

Il s’agit plus précisément de :

* Produire des ***connaissances utiles*** pour le développement socio-économique des populations ;
* Faire de la ***démonstration participative*** (qui implique toutes les parties prenantes en incluant l’équilibre du genre, de l’innovateur ou du créateur à l’utilisateur) en vue de montrer la pertinence, l’efficacité et la faisabilité de technologies ou de procédés issus de la recherche et dont l’impact permettra d’améliorer directement de manière significative et durable les conditions de vie des populations ;
* Faire de la ***co-conception innovante,*** au sein de projets interdisciplinaires, pour adapter des innovations/inventions aux réalités et besoins des utilisateurs finaux ;
* ***Mettre en lien*** de façon tangible des inventions avec des problèmes qui n’ont pas encore trouvé de solutions.

**Très important : La création d’une entreprise pour la commercialisation d’un résultat de recherche n’est pas éligible au financement du FONRID**.

**Numéro de l’appel :** FONRID/AP6/NCP/PC/2019

**Date de publication :** Mercredi 24 avril 2019

**Durée du projet :** maximum 36 mois

**Montant maximum par projet** : 30 millions Frs CFA

**Date de soumission des notes conceptuelles de projet (NCP)**

La NCP doit être envoyée en format papier et électronique au FONRID **le vendredi 24 mai 2019 à 15 h 00 au plus tard**.

**AUCUN DOSSIER NI PIECE DE DOSSIER NE SERA RECU AU DELA DE CETTE DATE LIMITE. TOUT DOSSIER INCOMPLET EST D’OFFICE INELIGIBLE AU FINANCEMENT.**

Le FONRID est situé à la patte d’oie non loin de IAM Ouaga 2000, Avenue Père Joseph Wresinski, 01 BP 5933 Ouagadougou 01, Tél : (226) 25 37 14 28, Email : **contact@****fonrid.bf**.

**NB : Aucun dossier ne devrait être envoyé par fax**.

**Langue de rédaction :** Les propositions soumises devront être rédigées exclusivement et entièrement en **langue française**.

# **Axes thématiques**

L’appel concerne les domaines spécifiques suivants :

* **Pêches et pisciculture Elevage**
* **Santé humaine**
* **Société**
* **Protection des ressources en eau**

# **Eligibilité**

Sont éligibles au présent appel à projets du FONRID, toute personne physique ou morale

(équipe de recherche-développement, d’encadrement technique, de vulgarisation) émanant des structures nationales **publiques** ou **privées** menant leurs activités au Burkina Faso et dont le projet cadre avec l’un des thèmes retenus.

Les institutions internationales exécutant leurs activités de R/D ou innovations au Burkina Faso sont éligibles au présent appel à projet, dans les mêmes conditions que les structures nationales.

# Procédures de soumission et d’analyse des propositions

Les étapes du processus de soumission sont :

Les idées de projets sont soumises sous forme de brèves notes conceptuelles de projets (NCP), sur lesquelles sera opérée une présélection. A l’issue de la présélection, les porteurs des meilleures NCP seront invités à soumettre des projets complets détaillés (PCD) qui feront l’objet d’une évaluation finale par le Comité scientifique et technique (CST) du FONRID.

A l’issue de la validation des résultats issus de l’évaluation des PCD par le Conseil d’Administration (CA) et d’une prise en compte des recommandations du CST et d’un redimensionnement éventuel des projets en fonction du budget demandé, les finalistes seront invités à effectuer les formalités administratives pour engager la mise à disposition des financements et le démarrage du projet.

*La participation à cet appel vaut acceptation formelle par le compétiteur de toutes les conditions et clauses édictées par le FONRID dans ce cadre.*

*NB : notification des résultats :* à l’issue de l’approbation des projets complets détaillés (PCD) par le CA, les promoteurs retenus en seront informés et les résultats finaux seront publiés au tableau d’affichage de la Direction générale du FONRID (sis à) et sur le site web du FONRID ([www.fonrid.bf](http://www.fonrid.bf)) et de ses partenaires.

Les résultats de présélection des notes conceptuelles de projets (NCP) seront disponibles au plus tard le **vendredi 7 juin 2019 à 15h 00 TU**.

Les projets complets (PC) seront reçus **30 jours** après la publication des résultats de la présélection des NCP.

Les résultats de la sélection de projets complets pour financement seront disponibles au plus tard en **janvier 2020**.

**La direction de la planification et du suivi-évaluation des projets et programmes du FONRID apportera aux postulants toute l’assistance requise pour la compréhension de l’appel, les procédures et la préparation des dossiers de soumission.**

# **Critères de recevabilité des projets**

* Le projet doit être soumis dans les délais et aux formats exigés et être complet ;
* Le coordonnateur du projet ou un membre de l’équipe de projet ne doit pas être membre du staff administratif ou technique du FONRID ;
* Le projet doit être soumis par un consortium de trois structures au moins avec un engagement formel de chacun des responsables de chaque structure;
* Toute personne (chercheur, innovateur, inventeur, etc.) ayant coordonné ou été membre principal en tant que partenaire d’un projet et qui s’est illustré par une mauvaise gouvernance (financière, technique, etc.) est exclue de la compétition. De plus, sa présence au sein d’une équipe candidate disqualifie d’emblée la proposition ;
* La durée de mise en œuvre du projet ne doit en aucun cas dépasser 36 mois;
* Le montant de la subvention demandée au FONRID est de trente (30) millions de francs CFA au maximum. Cependant le coût total du projet peut être supérieur à ce montant en cas de cofinancement (vivement encouragé). Dans ce dernier cas, la proposition devra clairement indiquer la source, le montant de ce cofinancement et les aspects du projet pris en charge par le(s) co-bailleur(s) ;
* Une même équipe ne peut soumettre plus d’un projet par appel ;
* Toute dépense engagée qui ne concourt pas à l’exécution du projet accordé n’est pas éligible ;
* Les salaires de contrats à durée dépassant six (06) mois (soit 3 mois renouvelables une seule fois) et les bourses d’études de longue durée (plus de 6 mois) ne sont pas éligibles pour cet appel.

**Partenariat**: Les institutions partenaires pouvant être impliquées dans l’exécution du projet peuvent être des structures **publiques** et **privées** faisant de l’innovation ou de la recherche développement (universités, centres de recherche, instituts de recherche, écoles professionnelles), des ONG, des associations de producteurs, d’inventeurs, d’innovateurs, des PME-PMI, etc., officiellement reconnues au Burkina Faso (avec un récépissé en cours de validité à joindre au dossier de soumission).

# Autres informations

**Pour toute information, appeler au (226) 25 37 14 28, (226) 70 24 26 13, (226) 76 60 85 89, ou (226) 78 24 17 27 ou écrire à l’adresse email :** **contact@fonrid.bf****.**

Le canevas de soumission et le manuel de rédaction sont téléchargeables sur le site web : [**www.fonrid.bf**](http://www.fonrid.bf)**.**